



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École de Fontainebleau
Mercredi 6 avril 2022, 18 h 30
Par visioconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Personnel de l'école :

Julie Archambault, enseignante
Amélie Boutin, personnel du service de garde
Annie Desrochers, personnel de soutien
Lysanne Gagnon, directrice
Manon Giroux, enseignante
Caroline Léveillé, enseignante

Parents :

Mylène Borduas, parent substitut
Paméla Dann, parent
Caroline Delarosbil, parent
Véronique Genest, parent
Mélissa Vigneault, parent

Était Absent :

Frédéric Gascon, parent

1. Ouverture de la séance

1.1. Présences et quorum

Mme Vigneault préside la séance. Elle constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée. Il est 18 h 34.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

CE-FB-04-2022-032

Mme Véronique Genest propose d'adopter l'ordre du jour et Mme Giroux appuie.

2. Procès-verbal de la rencontre du 23 février 2022

2.1 Adoption du procès-verbal

CE-FB-04-2022-033

Mme Delarosbil propose d'adopter le procès-verbal et Mme Boutin appuie.

2.2 Suivis de la rencontre du 23 février 2022

- **Campagnes de financement** : Mme Gagnon revient sur le fait qu'elle avait mentionné que l'équipe-école n'était pas prête à faire de levée de fonds. Par contre, elle fait le portrait de ce qui a été réalisé à plusieurs niveaux.

-Les élèves de six groupes ont participé à la Dictée PGL. Plus de 3000 \$ ont été amassés. Comme convenu avec la fondation Paul-Gérin Lajoie, la moitié des fonds leurs seront retournés. Les autres 1500 \$ seront déposés dans les fonds spéciaux pour permettre aux titulaires des groupes participants de choisir la manière de bien dépenser cet argent, au moment opportun.

-Une collecte de souliers de course a connu un franc succès. Plusieurs boîtes de chaussures ont été acheminées aux élèves d'une école défavorisée du CSSMI.

-Chapeauté par le comité environnement, l'école participera à la campagne de financement des Super Recycleurs. Le 20 mai prochain, les parents seront invités à apporter des vêtements, des souliers ou des jouets usagés. Le poids de tous les items amassés déterminera le montant qui sera versé à l'école. La collecte rapportera peu, mais le but est de sensibiliser les élèves à recycler.

-Il y aura également le retour de la Grande journée des petits entrepreneurs le samedi 4 juin. Cet événement se fera à plus petite échelle que par le passé. Trente équipes pourront participer. Deux enseignantes organisent cette activité. Il s'agit de Mme Mélina Edelmann et Mme Geneviève Larochelle.

-Mme Gagnon informe les membres que la Caisse Desjardins remettra 2500 \$ à l'école pour la proposition d'un projet de classe extérieure. Elle et Mme Giroux ont élaboré un plan sur la faisabilité d'un tel projet. Ce fut un travail de longue haleine, mais qui profitera aux élèves.

-Elle nous avise que la ville de Blainville a également remis un chèque de 1000 \$ pour un projet d'amélioration des technologies à l'école.

-Mme Gagnon nous avise que le coût pour l'amélioration du terrain de basketball sera d'environ 6 000 \$. Ce projet pourrait être réalisé à même les fonds de la mesure *Cour école vivante*. L'argent des fonds spéciaux ne sera peut-être pas nécessaire pour ces travaux.

- Elle mentionne que l'achat de quelques ukulélés pourrait faire l'objet d'une demande d'utilisation des fonds spéciaux. Ce qui représenterait plus ou moins 400 \$.

-Mme Gagnon demande aux membres s'ils acceptent que la direction puisse utiliser un montant des fonds spéciaux sans avoir à présenter une demande en séance pour approbation.

Les membres du conseil d'établissement décident que la direction pourra faire des achats pour du matériel de musique ou autres en puisant dans les fonds spéciaux pour un montant ne dépassant pas 5000 \$ et ce, sans approbation au préalable du conseil.

CE-FB-04-2022-034

Mme Amélie Boutin propose d'adopter la demande et Mme Delarosbil appuie.

3. Questions du public

Aucun public.

4. État de situation COVID-19

Mme Gagnon nous informe qu'il y en a encore plusieurs cas de Covid au niveau des élèves. Quelques membres ont également été affectés. Les remplacements du personnel absent demandent la collaboration additionnelle des employés en poste autant au niveau des enseignants que du service de garde.

5. Clientèle 2022-2023

Mme Gagnon présente le tableau de la clientèle de 2022-2023.

Nombre de groupes	Degré
4	Préscolaire
4	1 ^{re} année
3	2 ^e année
3	3 ^e année
3	4 ^e année
3	5 ^e année
3	6 ^e année
1	TSA 1
1	TSA 2
Total : 25	

Elle mentionne que l'école sera à pleine capacité avec le même nombre de groupes que cette année. Par contre, le service de l'organisation devra transférer 18 élèves du préscolaire qui ne peuvent fréquenter l'école par manque de place.

Elle nous informe que la construction de la nouvelle école prévue pour le quartier Chambéry accuse un retard. L'ouverture ne se ferait pas avant 2025, ce qui occasionnerait un surplus dans notre clientèle pour les années à suivre.

6. Plan d'effectif 2022-2023

Mme Gagnon nous avise qu'elle doit faire la commande de personnel pour la prochaine année. Cette étape se fait tant pour le personnel enseignant que pour le personnel de soutien.

7. Grille-matières 2022-2023

CE-FB-04-2022-035

Lysanne Gagnon nous présente la grille-matières pour 2022-2023. Elle avise les membres qu'il y aura quelques changements au niveau de l'anglais et de la musique.

Après avoir consulté les enseignants, l'équipe a choisi de retirer le temps d'enseignement d'anglais pour les élèves du préscolaire. L'anglais ne leur sera plus offert. Les apprentissages étaient difficiles considérant les différentes langues parlées par les nouveaux élèves. Cette période sera remplacée par 30 minutes d'éducation physique.

Les élèves de 1^{re} année auront une heure d'anglais au lieu d'une heure trente. Les 30 minutes seront transférées par de la musique.

Il n'y aura aucun changement pour les groupes de 2^e, 3^e et 4^e années.

Mme Gagnon mentionne que les élèves de 5^e année auront deux heures trente d'éducation physique ainsi que deux heures de musique. Pour leur part, les élèves de 6^e année auront deux heures d'éducation physique, une heure trente d'anglais et une heure de musique.

Les groupes TSA1 et TSA2 auront une heure d'anglais, une heure de musique et deux heures trente d'éducation physique.

Le plan est donc d'avoir deux enseignants et demi en éducation physique (2 postes à 100% et 1 à 50%), un enseignant d'anglais à 100%, et un enseignant et demi en musique (1 poste à 100% et 1 à 50%).

Mme Genest propose d'adopter la grille-matières et Mme Archambault appuie.

8. Projet Anglais Intensif 5^e année 2022-2023 **CE-FB-04-2022-036**

Mme Gagnon informe les membres que l'équipe-école suggère de poursuivre le projet comme cette année. La situation COVID-19 des deux dernières années ne nous permet pas de dire si le PAI devrait être retiré de la grille-matières ou être déplacé vers la 6^e année. Elle dit ne pas avoir une vraie lecture des taux de réussites des élèves. Elle préfère attendre une autre année. Elle aura des statistiques d'un contexte normal à ce moment-là.

Quelques membres se questionnent sur le fait que les élèves n'étaient pas tout à fait prêts pour le passage des examens des écoles privées en septembre en ayant eu le PAI en 5^e année.

Mme Gagnon mentionne que les programmes sont créés par cycle dans les écoles publiques et non fait pour se mouler au système privé. Elle rappelle la situation inhabituelle des deux dernières années. Elle ajoute que les élèves en difficulté pourront bénéficier d'un support pédagogique pendant le parcours du cinq mois en anglais. Ce sera donc profitable pour eux.

Mme Borduas ajoute qu'il serait bénéfique de garder le statu quo. Elle trouve que les élèves de 6^e année semblent plus impliqués avec l'enseignement académique qu'en étant en anglais les cinq derniers mois de l'année scolaire. Ils seront même plus aptes à continuer leurs apprentissages une fois au secondaire. La motivation des élèves de 6^e année, en multiprojet est à considérer positivement. Les membres acquiescent en ce sens.

Mme Boutin propose d'adopter la proposition et Mme Dann appuie.

9. Finissants **CE-FB-04-2022-037**

Caroline Léveillé avise les membres qu'elle chapeautera le projet. La date du 15 juin a été réservée au calendrier pour l'activité. Elle mentionne que la remise des diplômes pourrait se faire à l'école en avant-midi.

Elle nous informe qu'elle a déjà fait des démarches auprès de la ville pour avoir accès à La Zone, qui se situe tout près du terrain du parc équestre. Il n'y aurait pas de frais de location. Une communication a été envoyée aux parents pour les informer du projet. L'envoi faisait l'objet également d'une demande de dons sous forme monétaire ou en cadeaux.

Mme Gagnon mentionne que M. Charles-Alain Wood s'occupe du volet album des finissants avec l'aide d'un parent bénévole.

Elle demande si un montant était alloué au comité des finissants dans les années passées. Les membres mentionnent qu'ils croient qu'un montant de 500\$ pouvait être utilisé sans approbation du conseil.

Mme Boutin propose d'adopter la proposition et Mme Delarosbil appuie.

10. Fête de fin d'année

Madame Gagnon informe les membres que la fête de fin d'année aura lieu le 17 juin prochain. Elle organisera cette fête avec l'aide de Stéphanie Richard et de Mme Marie Audubert.

Elle nous avise que des jeux gonflables ont été réservés pour l'occasion. L'école offrira le dîner.

11. Activités et sorties éducatives

CE-FB-04-2022-038

Mme Gagnon avise les membres que trois activités se sont ajoutées.

Le 2 mai prochain, les deux groupes de TSA recevront la visite de la compagnie Prof Dino. L'activité a été payée l'an dernier, mais elle avait dû être annulée à cause des consignes en place. Le 5 mai, les élèves du préscolaire assisteront à une pièce de théâtre au Théâtre du Vieux-Terrebonne. Cette activité fait partie du répertoire culturel donc les frais sont couverts par une mesure gouvernementale.

Le 19 mai, les élèves des groupes 981 et 982 iront au Biodôme de Montréal. Les enseignantes ont choisi de faire du covoiturage et d'utiliser le métro comme moyen de transport. Les frais seront couverts par une mesure gouvernementale.

Mme Genest propose d'adopter la proposition et Mme Dann appuie.

12. Nouvelles de l'école

12.1. Nouvelles de la direction

Mme Gagnon avise les membres qu'il y aura une soirée parents/enfants le 31 mai prochain. L'activité sportive aura lieu de 17 h à 19 h 30. L'invitation sera envoyée par courriel à tous les parents de l'école.

Elle mentionne que la vaccination des élèves de 4^e et de 5^e aura finalement lieu. Une équipe du CISSS viendra à l'école le 1^{er} juin prochain. Les élèves de 6^e année recevront leur dose lorsqu'ils seront au secondaire. Mme Vigneault désire connaître la raison.

Mme Gagnon répond que l'école n'a pas été informée du motif de sélection fait par le CISSS.

Mme Gagnon nous informe qu'une sensibilisation aux abords de l'école aura lieu du 4 au 6 mai. Des membres du personnel et des élèves seront impliqués lors de ces journées. Elle nous avise que l'approbation des effets scolaires (facture-élève) se fera à la rencontre du mois de mai.

12.2. Nouvelles des professionnels

Mme Gagnon nous informe que les professionnels travaillent entre autres sur les demandes de classement spécifiques à quatre élèves de l'école.

12.3. Nouvelles des enseignants

Julie Archambault avise les membres que les enseignants préparent la deuxième communication qui doit être publiée le 21 avril prochain.

12.4. Nouvelles du service de garde et surveillance des dîneurs

Mme Boutin nous indique que les inscriptions vont bon train pour l'an prochain, mais qu'il reste plusieurs élèves qui ne sont pas encore réinscrits. Les responsables du service de garde doivent contacter les parents concernés.

Elle nous avise que la situation est difficile pour la surveillance au dîner. Plusieurs employés sont en congé de maladie et la pénurie de personnel rend le travail compliqué. Le centre de services scolaire a dû revoir ses critères et ses étapes d'embauche, ce qui n'est pas suffisant pour répondre à la demande criante de remplaçants.

12.5. Nouvelles du comité de parents

Mme Dann avise les membres qu'elle n'a pas assisté à la dernière réunion du comité de parents. Par contre, elle fait la lecture des sujets abordés, dont les bris de service dans le transport scolaire, la deuxième dose de vaccination auprès des élèves, la hausse des coûts des services alimentaires, ainsi que les critères ou le droit de regard sur l'utilisation des budgets.

13. Prochaine rencontre (25 mai 2022, 18 h 30)

Madame Gagnon avise les membres que la rencontre pourrait se faire à l'école. Elle avisera en temps et lieu. Les membres semblent tous disponibles pour cette rencontre.

14. Varia

Aucun

Clôture de la séance

Il est 20 h 14.